

Vie étudiante : quatre projets d'entrepreneuriat lauréats du premier concours CPU et Avuf

Paris - Publié le jeudi 11 avril 2019 à 10 h 38 - Actualité n° 144656

Humanroads GPS, Swapbook, Ugomap et Éco-loc sont les quatre projets lauréats de la première édition du concours « Entreprendre pour la vie étudiante » organisé par la CPU et l'Avuf, dont les résultats ont été annoncés le 09/04/2019 à la Cité internationale universitaire de Paris.

Lancé le 13/02, avec l'objectif de « faire la promotion d'innovations dans le développement de services dans le champ de la vie étudiante et d'encourager la création d'offres de services pour les étudiants », ce concours a suscité 62 candidatures. Parmi elles, 14 dossiers ont été sélectionnés et auditionnés devant un jury composé de représentants des deux organisations, mais aussi de collectivités (Paris et Toulouse), de réseaux étudiants et des Crous.

Les projets déposés et retenus concernent une variété de sujets : « logement, mobilité, culture, sport, orientation professionnelle, stage, job, etc », détaille François Rio, délégué général de l'Avuf, à News Tank. « Une richesse certes, mais qui rejoint une même perspective : aider les étudiants », ajoute Philippe Vendrix, président de la commission vie étudiante de la CPU. Ainsi pour lui, ce concours ne récompense pas tant l'innovation technologique que « l'innovation sociale ».

A la clé pour les lauréats : pas d'argent, mais une meilleure visibilité. « Nous avons pris l'engagement de les prescrire auprès des 82 collectivités locales de l'Avuf », indique François Rio. Du côté de la CPU, « la liste des 14 labellisés sera communiquée à tous les présidents d'universités. Cela permettra à ces jeunes entreprises de se revendiquer d'une labellisation de base. C'est un outil qui peut les booster au moment de commencer », déclare Philippe Vendrix.

Pour Catherine Vautrin, présidente de l'Avuf, cette labellisation est « déjà une première reconnaissance ». Il s'agit pour elle d'une « démarche gagnant-gagnant », qui permet d'articuler quatre notions : « la synergie, le collectif, l'ambition, et l'innovation ».

Avuf et CPU prévoient une nouvelle édition du concours, qui aura lieu en 2020 ou 2021, toujours sur la vie de campus. « Etant donné le succès de cette édition, je suis convaincu il y a une demande et une attente, et qu'il y aura encore plus d'initiatives à venir », indique Philippe

Vendrix à News Tank. Quant aux partenaires, François Rio annonce « ne pas exclure d'associer la CGE » ou « d'autres partenaires du monde de l'entreprise, privée ou publique ».

Les 14 lauréats du concours « Entreprendre pour la vie étudiante »

Lauréats du concours « Entreprendre pour la vie étudiante » organisé par la CPU et l'A... 1/2

- Act, un chatbox qui permet à ses utilisateurs de financer des actions caritatives ;
- Swapbook, une application d'achat et de revente de livres ;
- My troc, un site de dons et d'échanges de biens et de services grâce à une monnaie virtuelle ;
- Cohomly, un site de mise en relation pour promouvoir et faciliter l'entraide entre les étudiants et les familles ;
- Whoomies, un site qui met en relation des personnes compatibles pour créer une colocation ;
- Ugomap, une carte décorative et connectée de Paris ;
- D-clics, une modèle de collecte de fonds et de financement d'association reposant sur le clic des internautes ;
- Consultvox, une boîte à outils numérique pour recueillir les avis des citoyens sur l'aménagement du territoire ;

Lauréats du concours « Entreprendre pour la vie étudiante » organisé par la CPU et l'A... 2/2

- Humanroads GPS, une carte interactive avec des trajectoires professionnelles réelles pour visualiser les parcours et s'orienter ;
- Swap and study, un site d'échange de logements entre étudiants ;
- Eco-loc, un site de location et de livraison de mobilier ;
- Cap collectif, une application de construction de projet participatif ;
- Studeal, une plateforme de gestion et d'animation de communautés ;
- Study & co, une plateforme qui simplifie la vie administrative des étudiants.

Des projets aux thématiques diverses

Si le concours visait la vie étudiante et la vie de campus, les dossiers présentés portent sur des thèmes variés, cherchant à répondre aux enjeux « des conditions de vie, de développement durable et de pouvoir d'achat », indique François Rio. Seule « surprise » selon lui : les thèmes de la santé et de la mobilité étaient peu ou pas présents.

Peu présent aussi : le thème de l'orientation. « C'est un sujet pour lequel le jury avait une appréhension, car ce sont des projets qui ont des difficultés à trouver leur modèle économique », ajoute le délégué général de l'Avuf. Et pourtant le projet Humanroad GPS, qui porte justement sur l'orientation, fait partie des lauréats.

« C'est une vraie surprise et il a fait l'unanimité. C'est un projet qui est non seulement légitime, mais qui apporte aussi de la valeur ajoutée dans un champ souvent considéré comme une exclusivité du service public », ajoute-t-il.

Cette diversité de sujets entend être poursuivie et recherchée pour la prochaine édition du concours. « Il ne faut pas se restreindre à telle ou telle thématique, c'est le meilleur moyen d'éviter d'avoir des idées préconçues qui ne correspondent pas aux propositions de jeunes de 25 ans », indique Philippe Vendrix.

Focus sur deux projets lauréats

Swapbook, l'application d'achat et de revente de livres

Swapbook est une application proposant aux étudiants d'acheter et revendre les livres qu'ils ont acquis durant leurs études dans le supérieur. Ils peuvent aussi y recevoir des conseils de lecture.

Particularité : « 10 % du chiffre d'affaires est redonné à des associations qui défendent des valeurs de promotion de l'éducation, de la culture pour tous et de l'économie circulaire, tout comme Swapbook », indique Laure Deselgaux, fondatrice de l'application, à News Tank.

Ce qu'elle espère de ce prix : « de la visibilité », dans le but de « créer des partenariats avec les universités et des bibliothèques ». L'objectif serait de pouvoir « aller plus loin dans notre produit et proposer des recommandations de livres pertinents pour chaque étudiant, en fonction de sa filière, de son profil et de ses centres d'intérêt », ajoute-t-elle.

Eco-loc, le site de location de meuble

Eco-loc est le projet qui a obtenu le prix du public. Il propose une solution de location de meubles. « Le but est d'apporter une solution aux problèmes d'ameublement des étudiants, qui peut représenter toute une aventure lorsqu'il s'agit de se loger », déclare le représentant d'Eco-loc.

« Être reconnu par les étudiants est une super forme de reconnaissance », déclare le représentant d'Eco-loc à News Tank. La start-up espère que cela va leur permettre d'avoir une meilleure publicité auprès des universités, car « avoir un soutien, de la crédibilité en plus, c'est toujours une aide précieuse pour faire passer un message ».

La CVEC, une manne pour les entrepreneurs de la vie étudiante ?

Instaurée en 2018 par la loi ORE, la contribution étudiante et vie de campus a « pour objet l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants ». Alors que les établissements concernés commencent à percevoir le produit de la CVEC 2018, ceux-ci pourraient-ils s'en servir pour recourir à des services comme ceux récompensés par le prix « Entreprendre pour la vie étudiante » ?

Interrogé à ce sujet, François Rio ne le pense pas. « À cette période de l'année, les services des universités concernés savent déjà ce qu'ils comptent faire avec le budget CVEC, ou sont en train de se positionner », dit-il.

Surtout, il pense que la finalité n'est pas la même :

« Je pense que la CVEC plus pour but de soutenir soit les initiatives étudiantes qui sont associatives, soit des services des universités. Alors que la plupart des entreprises que l'on a reçues aujourd'hui ont un modèle économique qui fait qu'elles vendent leurs prestations soit aux EES, soit à des collectivités, soit à des marques qui ont besoin de communiquer à des populations étudiantes, soit directement à des usagers ».

Conférence des Présidents d'Université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

Association des Villes Universitaires de France



L'association a été créée en 1993, par Pierre Albertin, député-maire de Rouen.

Association des Villes Universitaires de France
Reims Métropole
3 rue Eugène Desteuque
51722 Reims Cedex - FRANCE



Fiche n° 1942, créée le 05/05/14 à 12:26 - MàJ le 17/09/15 à 13:45

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »